



Achat maison avec cour mitoyenne

Par coco86

Bonjour

nous souhaitons acheter un bien, une maison mitoyenne avec une cours en indivision. Sauf qu'après recherche du notaire, il s'avère que le terrain de cette cour mitoyenne n'a jamais été transmise dans la succession et ce depuis plus de 50 ans...oups oublié cette partie cadastrale, depuis la succession du propriétaire il y a eu déjà 2 ventes avec des termes plus ou moins vrais pour faire apparaître cette cour; désormais cela va être indiqué dans l'acte de vente.

Concrètement que risque t'on ? comment faire pour être dans les règles ? sur cette cour il y a le compteur d'eau, la porte d'entrée donne dessus, et il y aura un petit bout de fosse...

merci